Guide touristique

A la découverte du patrimoine régional de notre pays



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

⚠ **Cette formation est complète pour l'année 2026-2027** ⚠

En tant que guide touristique, vous accueillez, encadrez et animez des groupes lors de la visite touristique d'une ville, d'un lieu, d'un circuit, d'une entreprise… afin d'en présenter les attraits et particularités. Généralement, votre champ d'action est votre région.

Votre mission est de veiller sur les touristes lors de leur visite afin de leur garantir une visite confortable, plaisante et sans risque.

Pour répondre à un maximum de demandes, vous devez perfectionner votre connaissance des langues étrangères, notamment de l'anglais, indispensable aujourd'hui, et du néerlandais, langue nationale en Belgique.

Journée type

Chaque jour, vous prenez en charge un groupe de personnes pour leur faire découvrir notre patrimoine. Vous organisez des visites dans un lieu défini et fournissez des informations sur les aspects historiques, artistiques, culturels, architecturaux, gastronomiques…

Vous êtes responsable de l'itinéraire, du temps consacré à l'activité et des commentaires. C'est pourquoi, avant d'aller sur le terrain, vous réalisez un important travail de recherches pour préparer au mieux la visite. Vous allez également repérer les lieux afin d'estimer la durée et de préparer vos commentaires.

Enfin, vous devez connaitre les aspects pratiques liés à la visite (parkings, pauses repas, réservations de restaurant, indication des boutiques de souvenirs…).



Débouchés

Au bout de deux années de formation, vous pouvez choisir de :

- Devenir guide touristique à votre nom
- Travailler comme employé dans des musées régionaux, des sites historiques, pour des agences touristiques ou des agences de voyages
- Vous perfectionner dans une technique propre au tourisme

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être guide touristique?

Vous devez être attentif, organisé, multilingue et souriant.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la pédagogie, de la mémorisation et votre culture générale.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : samedi (9h00 à 16h30) +/- 15 dimanches (visites pratiques)
- 2ème année : samedi (9h00 à 16h30) +/- 15 dimanches (visites pratiques)

La formation implique des déplacements (repérage) en dehors des heures de cours pour préparer les exercices pratiques.

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant se voit délivrer un diplôme de coordination et encadrement "Guide touristique" (COEN).

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et encadrement Guide touristique

Prix: 325 euros par an

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise conseillé pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• CESS (y compris professionnel)
• ou Diplôme Chef d'entreprise
• ou Diplôme de Coordination et encadrement
• ou Certificat d'apprentissage
• ou Examen d'accès aux formations CESS